

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 5 AVRIL 1892.

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1891

DES

CAISSES D'AMORTISSEMENT, DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

RAPPORT ANNUEL.

(Art. 16 de la loi du 15 novembre 1847.)

MESSIEURS,

En conformité de l'article 16 de la loi du 15 novembre 1847, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre un rapport sur l'administration, pendant l'année 1891, et sur la situation matérielle, au 31 décembre dernier, de la Caisse d'amortissement et de celle des dépôts et consignations.

Ce rapport est dressé dans la forme habituelle; il est suivi des états de situation des deux Caisses et d'une déclaration de la Commission de surveillance qui a été entendue comme le prescrit la disposition prérappelée.

CAISSE D'AMORTISSEMENT.

Fonds d'amortissement.

Les fonds d'amortissement qui, pour l'année 1891, ont été mis successivement à la disposition de la Caisse, s'élèvent à fr. 3,919,995 88; cette somme se répartit, entre les dettes amortissables, de la manière indiquée ci-après :

DETTES.		FONDS D'AMORTISSEMENT.		
NATURE.	CAPITAL.	DOTATION.	INTÉRÊTS des capitaux amortis.	Total.
Dettes à 3 %	555,257,400 »	1,039,718 »	297,717 »	1,557,435 »
— 3 1/2 % 1 ^{re} série	140,916,275 »	281,485 52	»	281,485 52
— — 2 ^e série	955,079,482 22	1,001,035 56	»	1,001,035 56
— — 3 ^e série	200,040,000 »	400,040 »	»	400,040 »
		5,622,278 88	297,717 »	3,919,995 88

Pendant l'année 1891, le capital des dettes à 3 % et à 3 1/2 % s'est augmenté comme il suit :

Dettes à 3 %. Cette dette s'élevait, à la fin de 1890, à . fr. 519,859,000 »
Elle s'est accrue :

1^o D'un capital de fr. 28,084,100 »
émis en vertu de l'arrêté royal du 27 avril
1891;

2^o D'un capital de 5,314,300 »
émis en vertu de l'arrêté royal du 22 dé-
cembre 1891.

33,398,400 »

TOTAL. fr. 555,257,400 »

Dettes à 3 1/2 % :

a) La 1^{re} série, qui s'élevait à fr. 140,742,625 »
s'est accrue d'un capital de 173,650 »
émis en exécution de la loi du 26 août 1885, relative à
l'échange des obligations et des actions privilégiées de la
Grande-Compagnie du Luxembourg.

TOTAL. fr. 140,916,275 »

b) La 2^e série, qui s'élevait à fr. 934,477,282 22
s'est accrue :

1^o D'un capital de fr. 196,600 »
émis en vertu de la convention-loi des
1/26 juin 1877;

A REPORTER. fr. 196,600 » 934,477,282 22

REPORT	fr. 196,600 »	934,477,282 22
2° D'un capital de	739,100 »	
émis en exécution de l'article 1 ^{er} , 5°, de la loi du 27 mai 1890, à l'effet de couvrir une partie des dépenses extraordinaires de 1890;		
3° D'un capital de	20,566,500 »	
émis en vertu de l'arrêté royal du 27 juin 1890.		
		21,502,200 »
TOTAL.	fr.	955,979,482 22

La dotation d'amortissement des dettes à 3 %, et à 3 1/2 %, est calculée à raison de 0 20 %, du capital nominal.

Le tableau ci-après donne le détail des sommes mises à la disposition de la Caisse.

SEMESTRE ÉCÉLU	DOTATION.	MONTANT.
	3 %.	
1 ^{er} mai 1891	0 10 % sur 519,859,000 francs fr. 519,859 • Intérêts : 1 1/2 % sur le capital amorti 148,858 50	
1 ^{er} novembre 1891	0 10 % sur 519,859,000 francs 519,859 • Intérêts : 1 1/2 % sur le capital amorti 148,858 50	1,337,435 •
	3 1/2 %, 1 ^{re} série	
1 ^{er} janvier 1891	0 10 % sur 140,742,700 francs 140,742 70	
1 ^{er} juillet 1891	0 10 % sur 140,742,625 francs 140,742 62	281,485 32
	3 1/2 %, 2 ^e série.	
1 ^{er} novembre 1890	0 10 % sur 19,255,900 francs 19,255 90	
1 ^{er} mai 1891	0 10 % sur fr. 925,996,782 22 925,996 78	
1 ^{er} novembre 1891	0 10 % sur fr. 955,782,882 22 955,782 88	1,901,035 56
	3 1/2 %, 3 ^e série.	
1 ^{er} février 1891	0 10 % sur 200,000,000 de francs 200,000 »	
1 ^{er} août 1891	0 10 % sur 200,040,000 francs 200,040 •	400,040 •

Les dotations ne correspondent pas exactement au capital nominal de chacune des séries; les différences proviennent de ce que les dotations afférentes aux titres émis en 1891 ne prennent cours qu'à partir du semestre qui suit la date de l'émission.

Emploi des fonds.

Les ressources ci-après étaient à la disposition de la Caisse en 1891 :

1 ^o Fonds d'amortissement non employés au 31 décembre 1890, soit	fr. 1,910,481 35
2 ^o Fonds de l'année 1891	3,919,998 88
	<hr/>
ENSEMBLE.	fr. 5,830,447 21

Les fonds qui n'ont pu recevoir leur destination à cause de l'élévation des cours ont été reversés au Trésor, savoir :

Pour le 3 %	fr. 1,337,438 »
— 3 1/2 %, 1 ^{re} série	278,723 08
— — 2 ^e série.	1,831,006 16
— — 3 ^e série.	398,000 »
	<hr/>
	3,865,164 21

Le solde disponible, soit fr. 1,965,283 »
sera reporté à l'exercice 1892.

Les sommes reversées au Trésor proviennent des dotations ci-après :

3 % : semestre échu le 1 ^{er} novembre 1890. fr.	668,717 50
— — 1 ^{er} mai 1891.	668,717 50
	<hr/>
	1,337,438 »
3 1/2 %, 1 ^{re} série — 1 ^{er} juillet 1890 . . fr.	137,980 38
— — 1 ^{er} janvier 1891.	140,742 70
	<hr/>
	278,723 08
3 1/2 %, 2 ^e série — 1 ^{er} novembre 1890.	905,753 48
— — —	119,255 90
— — 1 ^{er} mai 1891.	925,996 78
	<hr/>
	1,831,006 16
3 1/2 %, 3 ^e série — 1 ^{er} août 1890.	198,000 »
— — 1 ^{er} février 1891.	200,000 »
	<hr/>
	398,000 »

Situation des emprunts.

Le capital non amorti des dettes auxquelles est attribuée une dotation d'amortissement, s'élevait, au 31 décembre 1891, à. . fr. 1,840,269,257 22

SAVOIR :

Dettes à 3 %	fr. 843,335,500 »
— 3 1/2 %, 1 ^{re} série	140,916,275 »
— — 2 ^e série	955,979,482 22
— — 3 ^e série	200,040,000 »
	<hr/>
	Fr. 1,840,269,257 22

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

Les dépôts en numéraire et en fonds publics dont la Caisse des dépôts et consignations a la garde s'élevaient, au 31 décembre 1891, à 444 millions de francs environ; ils étaient d'environ 397 $\frac{1}{2}$ millions à la fin de l'année précédente.

Le chiffre des cautionnements s'est accru de 2 $\frac{1}{2}$ millions; celui des consignations a diminué de 2,100,000 francs. L'augmentation des dépôts est due à l'accroissement considérable des placements effectués pour le compte de la Caisse d'épargne; ils ont dépassé les réalisations de 45,993,000 francs.

Le tableau ci-après présente la situation à partir de l'année 1850 et il renseigne le montant des dépôts pour chaque branche de service.

ANNÉES.	Situation, au 31 décembre de ces années, des sommes et valeurs (par milliers de francs) déposées du chef de									
	cautionnements de comptables et de contribuables (en numéraire).	cautionnements d'entrepreneurs et de sous-traitants (en numéraire).	cautionnements versés en fonds publics (valeur nominale).	consignations judiciaires et autres (en numéraire).	cautionnements de remplaçants dans la milice (en numéraire).	fonds de rémunération des miliciens intérêts compris (en numéraire).	fonds provenant des bénéfices des jeux de Spa en 1871 et 1872 (en numéraire).	application des fonds disponibles de la Caisse d'épargne et d'épargne (valeur nominale des capitaux).	autres services.	ENSEMBLE.
1850	9,608	•	•	2,005	•	•	•	•	•	12,513
1855	10,477	763	4,615	4,746	•	•	•	•	•	20,601
1860	12,647	1,050	5,510	7,172	•	•	•	•	•	26,388
1865	14,762	2,148	12,505	7,457	•	•	•	•	•	36,872
1870	15,700	1,405	11,463	11,197	305	•	•	6,126	•	46,196
1875	20,988	2,015	15,467	21,377	2,031	11,362	3,393	26,796	•	101,429
1880	28,916	3,984	17,732	32,156	1,554	3,271	176	64,227	2,356	154,352
1885	36,587	4,506	15,049	41,053	513	71	158	156,530	713	254,960
1890	40,897	5,509	14,280	52,125	517	82	101	303,018	1,266	397,595
1891	44,316	4,581	14,343	50,017	261	83	54	349,011	1,314	443,980

Le mouvement propre à chaque catégorie de dépôts s'établit comme il suit :

Cautionnements de comptables et de contribuables.

1° En numéraire.

Solde des dépôts au 31 décembre 1890.	fr.	40,896,642	84
Versements reçus en 1891		6,600,025	»
	Fr.	47,496,667	84
Mandats acquittés en 1891		3,180,447	83
	Fr.	44,316,220	04

y compris une somme de 1,541,750 francs, restant à inscrire.

2° En fonds publics.

Solde au 31 décembre 1890.	fr.	3,655,700	»
Dépôts reçus en 1891.		1,260,000	»
	Fr.	4,915,700	»
Restitutions.		1,647,500	»
Solde au 31 décembre 1891	fr.	3,268,200	»

Ce solde se décompose comme il suit, d'après la nature des titres en dépôt :

Dette à 2 1/2 %	fr.	36,000	»
— 3 %		924,100	»
— 3 1/2 %		2,258,100	»
Caisse d'annuités 4 1/2 %		50,000	»
	Fr.	3,268,200	»

Cautionnements d'entrepreneurs et d'adjudicataires.

1° En numéraire.

	Dépôts préalables.	Cautionnements proprement dits.	Ensemble.
Solde au 31 décembre 1890	fr. 680,879 59	5,508,846 77	6,189,726 36
Montant des versements effectués en 1891	7,621,472 99	2,498,894 64	10,120,367 65
TOTAUX.	fr. 8,302,352 58	8,007,741 41	16,310,093 99
Montant des rembourse- ments.	7,845,403 95	3,427,067 82	11,272,471 77
Solde au 31 décembre 1891	fr. 456,948 63	4,580,673 59	5,037,622 22

2° En fonds publics.

Solde au 31 décembre 1890	fr.	9,943,740	»
Dépôts reçus en 1891		11,888,910	»
	Fr.	21,832,650	»
Restitutions.		11,214,340	»
Solde au 31 décembre 1891	fr.	10,618,310	»

Ce solde se décompose comme il suit :

Dette belge à 2 $\frac{1}{2}$ %	fr.	283,600	»
— 3 %		1,086,000	»
— 3 $\frac{1}{2}$ %		7,943,700	»
— 4 %		7,600	»
Caisse d'annuités 3 %		697,900	»
— 4 %		177,910	»
— 4 $\frac{1}{2}$ %		160,700	»
Crédit communal 3 %		32,800	»
— 4 %		20,500	»
— 4 $\frac{1}{2}$ %		186,800	»
Société Nationale des Chemins de fer vicinaux 3 %		20,800	»
TOTAL.	fr.	10,618,310	»

Consignations.

Solde au 31 décembre 1890	fr.	32,128,293	40
Versements de 1891		8,366,370	60
	Fr.	40,494,664	»
Remboursements		10,474,988	51
Solde au 31 décembre 1891	fr.	30,016,678	49

Les opérations effectuées pendant l'année se répartissent, par nature de dépôts, de la manière suivante :

NATURE des DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.	CAPITAUX en dépôt au 31 déc. 1890.	CAPITAUX déposés EN 1891.	CAPITAUX remboursés EN 1891.	EXCÉDENT		CAPITAUX en dépôt au 31 déc. 1891
				des DÉPÔTS effectués en 1891 sur les remboursements.	des REMBOURSEMENTS sur les DÉPÔTS effectués en 1891.	
1. Capitaux remboursés par les Pays-Bas	7,546 93	•	•	•	•	7,546 93
2. Saisies réelles du Hainaut	72,951 14	•	•	•	•	72,951 14
3. Cautionnements pour mise en liberté provisoire. (Loi du 18 février 1852.)	56,985 04	15,450 •	18,150 •	•	2,700 •	54,285 04
4. Cautionnements en garantie de droits de succession. (Loi du 27 décembre 1817.)	461,905 56	43,651 94	41,165 72	2,486 22	•	464,305 78
5. Indemnités du chef d'expropriation pour cause d'utilité publique. . .	2,073,935 08	2,755,614 44	2,637,453 88	118,160 56	•	2,192,095 64
6. Fonds disponibles de la masse des détenus des maisons centrales, et de la masse d'habillement des gardiens .	67,692 86	5,000 •	3,500 •	1,500 •	•	69,192 86
7. Sommes appartenant à des successions vacantes	245,201 60	162,284 05	8,290 26	135,005 70	•	309,105 45
8. Sommes appartenant à des absents .	508,619 70	50,212 49	21,590 09	8,022 40	•	517,242 10
9. Fonds de mineurs et interdits. (Loi du 16 décembre 1851.)	15,560,925 30	1,887,565 27	2,285,517 84	•	397,952 57	15,171,972 73
10. Fonds de faillites. (Loi du 18 avril 1851.)	5,405,835 52	1,301,681 22	2,285,453 43	•	819,772 21	4,420,063 31
11. Sommes frappées de saisie-arrêt dans les caisses du Trésor. (Lois du 16 mai 1846 et du 28 décembre 1867.)	155,911 86	20,414 05	1,561 28	18,852 77	•	174,764 63
12. Dépôts de toute autre nature	7,500,782 75	2,144,497 14	5,172,305 01	•	1,027,807 87	6,472,974 88
TOTAUX.	32,125,295 40	8,566,570 60	10,474,985 51	505,617 74	2,412,232 65	30,016,078 49
				EXCÉDENT DES REMBOURSEMENTS SUR LES DÉPÔTS. . . fr.		2,108,614 81

Cautionnements de remplaçants.

La loi du 17 septembre 1875 a abrogé celle du 3 juin 1870, sous le régime de laquelle ces cautionnements ont été fournis.

La Caisse a continué, en 1891, à restituer les cautionnements de remplaçants dont le remboursement était devenu exigible.

Les opérations de l'année se résument comme il suit :

1° Principal.

Solde au 31 décembre 1890 fr.	188,252 02
Mandats délivrés en 1891 au profit de remplaçants licenciés ou envoyés en congé illimité.	41,147 77
Capital inscrit au 31 décembre 1891 fr.	144,104 25

2° Intérêts.

Solde au 31 décembre 1890	fr.	122,510 78
Intérêts portés en compte aux remplaçants, en 1891		8,000 29
	fr.	130,511 07
Intérêts mandatés au profit de remplaçants		29,794 54
Intérêts inscrits au 31 décembre 1891		100,516 53
TOTAL GÉNÉRAL.	fr.	244,620 78

Caisses de milice

Instituées par la loi du 5 juin 1870 (en liquidation).

Diverses sommes, s'élevant ensemble à fr. 2,525 02, ont été payées, en 1891, à des miliciens des classes de 1872, de 1873 et de 1874 dont les droits à la rémunération n'avaient pu, par suite de circonstances spéciales, être établis précédemment.

La situation des diverses caisses de milice se présentait, au 31 décembre 1891, comme il suit :

CLASSES DE MILICE.	SUBVENTIONS et INTÉRÊTS ACCUMULÉS.	FONDS			FONDS tenus en réserve au 31 décembre 1891
		versés à la Caisse générale d'épargne et de retraite au profit des miliciens qui ont opté pour la rémunération		ATTRIBUÉS AU TRÉSOR.	
		immédiate.	différée.		
1871	2,711,595 05	1,721,417 °	521,089 65	664,059 28	5,929 14
1872	2,768,513 16	1,741,410 56	256,402 85	755,580 26	15,119 49
1873	2,447,792 79	1,745,925 02	104,156 29	588,007 89	9,615 59
1874	2,546,958 97	1,886,540 58	96,650 57	509,812 59	53,925 65
1875	2,074,222 22	°	°	2,074,222 22	°
				TOTAL. . . fr.	82,587 85

Ville de Spa.

Un subside de 890,000 francs, destiné à l'exécution de travaux d'embellissement et d'utilité communale, a été alloué à la ville de Spa par la loi du 21 août 1874.

La ville n'en dispose qu'après autorisation du Département de l'Intérieur.

La Caisse des dépôts et consignations, chargée d'effectuer le placement provisoire du subside, était encore dépositaire, de ce chef, au 31 décembre

1890, de titres de la Caisse d'annuités à 4 $\frac{1}{2}$ % s'élevant ensemble à	fr.	66,000	»
et de titres de la dette belge à 5 $\frac{1}{2}$ %, s'élevant à		54,900	»
	Fr.	100,900	»
Ce dépôt s'est accru, en 1891, du montant des titres à 5 $\frac{1}{2}$ % achetés au moyen d'intérêts encaissés pendant l'année			
		4,100	»
	Fr.	105,000	»
D'autre part, il s'est réduit à concurrence du capital nominal des titres qui ont été réalisés à l'effet de pourvoir au paiement de travaux exécutés, soit			
		51,100	»
Au 31 décembre 1891, le dépôt était donc de	fr.	53,900	»

Avances pour construction de maisons d'école.

Deux avances, s'élevant ensemble à	fr.	24,100	»
ont été consenties, en 1885, sur le crédit de fr. 229,514 21 alloué au Département de l'Intérieur par le Budget de 1884.			
La Caisse des dépôts et consignations recouvre les annuités souscrites pour le remboursement de ces avances et en reverse le montant au Trésor.			
Elle a ainsi reçu et reversé en 1891	fr.	1,355	84
et pendant les années antérieures		7,940	12
			9,275 96
Il reste à verser, pour couvrir les avances	fr.	14,824	04

Fonds spécial de prévision monétaire.

Ce fonds a été constitué au moyen du bénéfice résultant de la transformation de pièces de 5 francs en monnaie divisionnaire (loi du 17 mai 1886) et de la fabrication de pièces de 1 centime (loi du 14 août 1887). Il s'accroît, chaque année, des intérêts provenant du placement de ces sommes.

Au 1 ^{er} janvier 1891, la Caisse avait reçu	fr.	502,305	46
Les intérêts encaissés en 1891 s'élèvent à		17,349	50
	Fr.	519,652	96
La Caisse a appliqué, en 1891, à l'achat d'un capital nominal de 17,000 francs en dette à 3 $\frac{1}{2}$ %, une somme			
de	fr.	17,334	92
Elle avait acquis antérieurement un capital de 491,500 francs pour		502,251	21
			519,586 13
Solde	fr.	66	83

En conséquence, la Caisse avait en dépôt, au 31 décembre 1891, un capital de 308,500 francs, en titres 5 $\frac{1}{2}$ %.

Emploi des fonds de cautionnements et de consignations.

Le produit des placements effectués au moyen des fonds de dépôt et de consignations s'est élevé, en 1891, à la somme de . . . fr. 2,992,196 84 qui a été rattachée au Budget des Voies et Moyens.

D'autre part, le Budget de la Dette publique a supporté une charge de 2,384,102 51 se décomposant comme il suit :

Intérêts des cautionnements de comptables et de contribuables.	fr. 1,437,486 44
Intérêts des cautionnements de remplaçants.	8,000 29
Intérêts des cautionnements d'entrepreneurs.	122,367 08
Intérêts des consignations.	796,248 70
	Fr. 2,384,102 51
	L'excédent en faveur du Trésor est donc de fr. 608,094 35

Caisse générale d'épargne et de retraite.

Les placements définitifs de la Caisse générale d'épargne et de retraite sont effectués par la Caisse des dépôts et consignations, qui a la garde des valeurs et qui est chargée des réalisations (art. 30 de la loi du 16 mars 1865).

L'annexe n° 5 fait connaître les diverses opérations qui ont ainsi été effectuées, en exécution des décisions du conseil d'administration de la Caisse d'épargne.

La Caisse des dépôts avait en dépôt au 31 décembre 1890, des valeurs s'élevant en capital à fr. 284,269,150 »
Les placements de 1891 ont atteint. 58,877,860 »

Fr. 343,146,990 »

et les réalisations 12,986,460 »

Le capital restant placé à la fin de l'année 1891 est donc de fr. 350,160,530 »

Les cautionnements fournis par les membres des comitès agricoles sont également déposés à la Caisse des dépôts; ils s'élèvent à 90,100 »

ENSEMBLE fr. 350,250,630 »

Au 31 décembre 1890, la Caisse d'épargne possédait des créances hypothécaires s'élevant à fr.	8,060,340 58
Elle a consenti, en 1891, de nouveaux prêts pour	1,103,357 45
<hr/>	
ENSEMBLE. fr.	9,163,898 03
Les remboursements se sont élevés à	823,269 58
<hr/>	
Reste au 31 décembre 1891 fr.	8,640,628 45

L'article 3 de la loi du 9 août 1889 permet à la Caisse d'épargne de prêter des capitaux aux sociétés ayant pour objet la construction ou l'achat d'habitations ouvrières.

Une somme de fr. 206,500 »

a été appliquée, en 1891, à des placements de cette nature.

La loi du 15 avril 1884 a autorisé la Caisse à employer une partie de ses fonds disponibles en prêts agricoles.

Le solde des capitaux ainsi employés était, au 31 décembre 1890, de fr. 1,733,763 80

54 prêts ont été consentis en 1891, savoir :

48 prêts s'élevant à fr.	346,600 »
sous la garantie du comptoir agricole de Genappe;	
3 prêts s'élevant à	19,900 »
sous la garantie du comptoir agricole de Court-Saint-Étienne ;	
2 prêts s'élevant ensemble à	2,000 »
sous la garantie du comptoir agricole de Vielsalm;	
1 prêt s'élevant à	2,000 »
sous la garantie du comptoir agricole de Thuin. —————	570,500 »

ENSEMBLE. fr. 2,104,263 80

Les remboursements effectués en 1891 se sont élevés à 208,123 18

Le solde au 31 décembre 1891 est donc de fr. 1,896,138 32

Le Trésor a cédé à la Caisse d'épargne, en 1885, les annuités souscrites par les provinces et les communes en remboursement des avances faites pour construction et ameublement de maisons d'école; la valeur des annuités en portefeuille au 31 décembre 1891 est de fr. 8,017,593 23

Les placements en fonds publics faits par la Caisse des dépôts pour le compte de déposants à la Caisse d'épargne, se sont élevés en capital nominal à 963,200 francs.

Le 29 mars 1892.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

ANNEXES.

ANNEXE N° 1.

SITUATION GÉNÉRALE

DE

LA CAISSE D'AMORTISSEMENT,

PRÉSENTANT

LE RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS FAITES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1891.

FONDS D'AMORTISSEMENT ET EMPLOI DE CES FONDS.

DÉSIGNATION.	DETTES.				Totaux.
	5 %.	5 1/2 % (1 ^{re} série).	5 1/2 % (2 ^{me} série).	5 1/2 % (3 ^{me} série).	
	355,257,400	140,916,275	955,979,482 22	200,040,000	1,850,193,157 22

FONDS D'AMORTISSEMENT.

Dotations annuelles	1,059,718	281,485 52	1,901,035 56	400,040	3,622,278 88
Intérêts des capitaux amortis . . .	297,717	"	"	"	297,717
Fonds d'amortissement de l'année 1891	1,557,455	281,485 52	1,901,035 56	400,040	3,919,995 88
Dotations et intérêts des années antérieures	13,014,619 50	687,513 55	6,250,567 46	1,063,817 50	23,016,517 79
	16,952,054 50	968,998 85	8,151,603 02	1,463,857 50	27,536,513 67

EMPLOI DES FONDS.

Coût des rachats effectués en 1891 .	"	"	"	"	"
Coût des rachats effectués antérieurement	8,293,216 76	"	"	"	8,293,216 76
	8,293,216 76	"	"	"	8,293,216 76
Attribution au Trésor des fonds non employés par suite de l'élévation du cours des titres à 3 et 5 1/2 % au-dessus du pair . . .	1,557,455	278,725 05	1,851,006 16	398,000	3,865,164 21
Versements effectués antérieurement de ce chef	6,652,685 24	549,553 18	5,344,813 98	865,817 50	13,412,849 70
	10,285,357	828,256 23	7,195,820 14	1,263,817 50	25,571,250 67
En caisse au 31 décembre 1891 . .	668,717 50	140,742 62	955,782 88	200,040	1,965,285
	16,952,054 50	968,998 85	8,151,603 02	1,463,857 50	27,536,513 67

**CAPITAL NOMINAL DES TITRES RACHETÉS ET BRULÉS PUBLIQUEMENT,
OU FRAPPÉS DU TIMBRE D'AMORTISSEMENT.**

DÉSIGNATION.	DETTES.				Totaux.
	5 %	5 1/2 % (1 ^{re} série).	5 1/2 % (2 ^{me} série).	5 1/2 % (3 ^{me} série).	
	335,257,400	140,016,275	935,079,482 22	200,040,000	1,850,193,157 22

TITRES RACHETÉS.

Titres rachetés pendant l'année 1891
Titres rachetés antérieurement	9,925,900	.	.	.	9,925,900
	9,925,900	.	.	.	9,925,900

TITRES BRULÉS ET ANNULÉS.

Titres brûlés	9,925,900	.	.	.	9,925,900
Titres frappés du timbre : <i>Racheté pour l'amortissement.</i>
	9,925,900	.	.	.	9,925,900

ÉTAT COMPARATIF

*de la dette dotée d'un amortissement et de la portion de cette dette amortie
au 31 décembre 1891.*

1° Titres à amortir	335,257,400	140,016,275	935,079,482 22	200,040,000	1,850,193,157 22
2° — amortis	9,925,900	.	.	.	9,925,900
3° — convertis
4° — restant à amortir	345,333,300	140,016,275	935,079,482 22	200,040,000	1,840,269,257 22

Bruxelles, le 31 mars 1892.

*Le Directeur général de la Trésorerie et de la Dette publique, chargé
de la gestion de la Caisse des dépôts et consignations,
BIDEZ.*

ANNEXE N° 2.

SITUATION DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET

ACTIF.

Dépôts et

Trésor public.	{	Son compte courant	70,709,272 22	} 70,777,039 19
		Mandats en circulation	67,766 97	

Fonds publics et dépôts

Caissier de l'État, S/C de cautionnements en fonds publics et dépôts de garantie en numéraire	11,515,458 65
Placements définitifs pour le compte de la Caisse générale d'épargne et de retraite	348,921,190 .
Cautionnements des membres des comptoirs agricoles	90,100 .
Placements pour le compte de la ville de Spa	55,900 .

Placement des

Caissier de l'État, S/C courant.	493,181 20
--	------------

A REPORTER. fr. 445,678,869 11

CONSIGNATIONS, AU 31 DÉCEMBRE 1891.

PASSIF.

consignations.

Cautionnements en numéraire de comptables et de contribuables	{ Inscrits fr. 42,741,215 01 A inscrire 1,541,750 . }	44,282,965 01	} 43,310,220 01
Mandats émis pour remboursement de cautionnements de comptables, restant à payer		33,254 97	
Cautionnements en numéraire des entrepreneurs, adjudicataires, etc.	{ Inscrits fr. 4,574,502 41 A inscrire 128,201 69 }	4,502,707 10	} 4,580,673 59
Mandats émis pour remboursement de cautionnements d'entrepreneurs, restant à payer		17,906 49	
Consignations de toute nature			30,010,678 49
Cautionnements de remplaçants	{ Principal fr. 144,104 25 Intérêts 100,516 53 }	244,620 78	} 261,226 29
Mandats émis pour remboursement de cautionnements de remplaçants, restant à payer		16,603 51	
Caisse de milice. (Rémunération des miliciens.) (Lévé de 1871).			3,929 14
— — — (— 1872).			15,119 49
— — — (— 1873).			9,613 59
— — — (— 1874).			33,925 63
Fonds de prévision monétaire			519,652 96

de garantie en numéraire.

Cautionnements en fonds publics des contribuables et dépôts de garantie	{ Numéraire 456,948 65 Fonds publics 15,886,510 . }	14,343,458 65
Caisse générale d'épargne et de retraite		349,011,290 .
Ville de Spa		53,900 .

fonds de dépôt.

Trésor public, S/C d'avances	79,360,084 05
Fonds spécial. (Réserve).	794,642 11
Ville de Spa	34 50
Caisse générale d'épargne	79,005 12

A REPORTER. fr. 523,419,454 50

ACTIF.

REPORT. fr. 443,078,860 11

Fonds nationaux représentant les capitaux de cautionnements et de consignations :

Fr. 6,758,014 18	capital nominal de titres à 2 1/2 %	acquis pour fr.	4,083,446 61
23,409,800	• — — 3 %	—	14,679,205 47
12,309,875	• — — 3 1/2 % (1 ^{re} série)	—	12,054,256 29
10,894,725 52	• — — 5 1/2 % (2 ^e série)	—	10,842,510 12
36,238,400	• — — 5 1/2 % (5 ^e série)	—	30,681,456 64
280	• — obligations 4 % de la Caisse d'annuités	—	296 77
2,315	• — — 4 1/2 %	—	2,060 74
<u>Fr. 80,613,409 70</u>			<u>fr. 78,343,810 64</u>

Fonds nationaux de la réserve :

Fr. 107,700	• capital nominal de titres à 3 1/2 % (1 ^{re} série)	acquis pour fr.	204,378 71
486,820 20	• — — 5 1/2 % (2 ^e série)	—	362,009 30
220,300	• — — 5 1/2 % (3 ^e série)	—	228,012 70
<u>Fr. 904,820 20</u>			<u>704,600 77</u>

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1871) :

Fr. 3,929 14	livret de la Caisse d'épargne	acquis pour fr.	3,929 14
--------------	-------------------------------	-----------------	----------

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1872) :

Fr. 15,119 49	livret de la Caisse d'épargne	—	15,119 49
---------------	-------------------------------	---	-----------

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1875) :

Fr. 9,613 59	livret de la Caisse d'épargne	—	9,613 59
--------------	-------------------------------	---	----------

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1874) :

Fr. 53,925 63	livret de la Caisse d'épargne	—	53,925 63
---------------	-------------------------------	---	-----------

Fonds de prévision monétaire :

Fr. 28,000	• capital nominal de titres à 3 1/2 % (1 ^{re} série)	acquis pour fr.	20,596 51
130,800	• — — 3 1/2 % (2 ^e série)	—	139,066 31
342,800	• — — 5 1/2 % (3 ^e série)	—	350,925 31
<u>Fr. 508,500</u>			<u>519,586 13</u>

Fr. 523,419,454 50

PASSIF.

РЗРОБТ. . . fr. 523,419,454 50

Fr. 523,419,454 50

Bruxelles, le 31 mars 1892.

*Le Directeur général de la Trésorerie et de la Dette publique, chargé
de la gestion de la Caisse des dépôts et consignations,*

BIDEZ.

ANNEE N° 3.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS. — *Mouvement et situation
du portefeuille.*

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1891.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1891.
---------------------	--	---	--------	--	--

Caisse des dépôts. — Fonds ordinaire :

Titres 2 1/2 %	6,757,137 98	876 20	6,758,014 18	"	6,758,014 18
— 3 %	19,174,700 "	6,365,800 "	25,540,500 "	2,130,700 "	23,409,800 "
— 3 1/2 % (1 ^{re} série)	15,525,975 "	146,400 "	15,672,375 "	1,362,500 "	12,509,875 "
— 3 1/2 % (2 ^e série)	14,900,065 52	260 "	14,900,325 52	4,005,600 "	10,894,725 52
— 3 1/2 % (3 ^e série)	37,158,500 "	"	37,158,500 "	900,100 "	56,258,400 "
Obligations 4 % Caisse d'annuités	240 "	40 "	280 "	"	280 "
— 4 1/2 %	2,110 "	205 "	2,315 "	"	2,315 "
Act. priv. de la G ^{de} C ^{ie} du Luxembourg.	123,000 "	"	123,000 "	123,000 "	"
	91,021,728 50	6,515,581 20	98,135,309 70	8,521,900 "	89,613,409 70

Caisse des dépôts. — Fonds spécial :

Titres 3 1/2 % (1 ^{re} série)	197,700 "	"	197,700 "	"	197,700 "
— 3 1/2 % (2 ^e série)	456,020 20	30,800 "	486,820 20	"	486,820 20
— 3 1/2 % (3 ^e série)	220,300 "	"	220,300 "	"	220,300 "
	874,020 20	30,800 "	904,820 20	"	904,820 20

Caisse de milles. — Levée de 1871 :

Livret de la Caisse d'épargne	3,788 20	140 94	5,929 14	"	3,929 14
---	----------	--------	----------	---	----------

Caisse de milles. — Levée de 1872 :

Livret de la Caisse d'épargne	14,967 77	544 15	15,511 92	392 43	15,110 49
---	-----------	--------	-----------	--------	-----------

Caisse de milles. — Levée de 1873 :

Livret de la Caisse d'épargne	9,644 42	357 52	10,001 94	588 35	9,613 59
---	----------	--------	-----------	--------	----------

Caisse de milles. — Levée de 1874 :

Livret de la Caisse d'épargne	53,500 85	1,069 02	55,469 87	1,544 24	53,925 63
---	-----------	----------	-----------	----------	-----------

Fonds de provision monétaire (loi du 17 mai 1886) :

Titres 3 1/2 % (1 ^{re} série)	11,900 "	17,000 "	28,900 "	"	28,900 "
— 3 1/2 % (2 ^e série)	136,800 "	"	136,800 "	"	136,800 "
— 3 1/2 % (3 ^e série)	342,800 "	"	342,800 "	"	342,800 "
	491,500 "	17,000 "	508,500 "	"	508,500 "

NATURE DES VALEURS.	VALEURS		Total.	VALEURS	
	en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1891.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.		en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1891.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.
ville de Spa :					
Titres 5 1/2 % (1 ^{re} série)	34,900	4,100	39,000	.	39,000
Obligations 4 1/2 % Caisse d'annuités	66,000	.	66,000	51,100	14,900
	100,900	4,100	105,000	51,100	53,900

Caisse générale d'épargne et de retraite :

Titres 2 1/2 %	15,811,600	.	15,811,600	160,400	15,651,200
— 5 %	48,551,600	15,008,000	63,559,600	493,400	63,066,200
— 5 1/2 % (1 ^{re} série)	30,787,500	6,000	30,775,500	1,034,600	29,738,700
— 5 1/2 % (2 ^e série)	35,478,450	10,002,900	45,481,350	3,968,500	41,512,850
— 5 1/2 % (3 ^e série)	57,558,900	.	57,558,900	308,900	57,250,000
— 5 % Caisse d'annuités	26,469,300	.	26,469,300	1,385,100	25,086,200
— 5 % Crédit communal	4,910,000	4,000,000	8,910,000	68,300	8,842,600
— 4 %	2,500,000	.	2,500,000	220,000	2,080,000
— 4 1/2 %	3,550,000	808,200	4,358,100	459,500	3,908,600
Obligations Produits au Flénu	126,000	.	126,000	2,000	124,000
— Forges de la Providence	59,000	.	59,000	500	58,500
— Oignies	1,081,500	.	1,081,500	5,500	1,076,000
— Plateaux de Herve 5 %	3,824,500	3,824,500	.	3,824,500
— Emprunt du Brabant	4,507,000	.	4,507,000	169,000	4,138,000
— de la C ^{ie} Immob., 5 1/2 %	9,978,000	.	9,978,000	.	9,978,000
— — 4 1/2 %	1,593,000	10,000	1,412,000	1,412,000	.
— Levant du Flénu, 4 1/2 %	435,000	.	435,000	70,000	365,000
— Est belge	1,175,000	924,000	2,097,000	13,500	2,083,500
— des charbonnages du Hasard	300,000	.	300,000	60,000	240,000
— Namur-Liège	1,114,000	592,000	1,706,000	8,500	1,697,500
— Fland. occidentale (1 ^{re} série)	205,500	8,500	212,000	3,000	200,000
— — (2 ^{me} série)	1,698,500	205,500	1,904,000	17,500	1,886,500
— Quenast (1 ^{re} et 3 ^{me} séries)	44,000	.	44,000	.	44,000
— — (2 ^{me} série)	33,500	.	33,500	1,000	32,500
— Liège-Maestricht	446,000	44,500	490,500	2,000	488,500
— Braine-Gand	466,000	.	466,000	2,000	464,000
— Nord de la Belgique	2,504,000	391,000	2,895,000	13,500	2,881,500
— Anvers-Rotterdam	1,287,000	508,000	1,595,000	5,500	1,589,500
— Sambre-et-Meuse, 4 %	258,000	75,000	313,000	7,000	306,000
— — 4 1/2 %	770,000	545,000	1,115,000	10,000	1,105,000
— Plateaux de Herve 5 %	350,000	370,500	720,500	719,500	1,000
— Anvers-Gand	223,000	.	223,000	1,500	221,500
— Welkenraedt	42,000	.	42,000	42,000	.
— Nord belge	4,518,000	4,579,500	9,097,500	75,000	9,022,500
— Mons-Hautmont, 5 %	86,000	.	86,000	2,000	84,000
— — 5 %	478,000	.	478,000	500	477,500
— Liège 1880	3,251,500	.	3,251,500	97,500	3,154,000
— Merbes-le-Château	500,000	.	500,000	13,500	486,500
A REPORTER fr.	262,433,450	41,512,100	303,945,550	10,830,700	293,114,850

NATURE DES VALEURS.	VALEURS		Total.	VALEURS	
	en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1891.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés. pendant l'année		en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1891.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.
REPORT . . . fr.	262,433,450	41,512,100	303,945,550	10,850,700	293,114,850
Obligations Chemins de fer vicinaux . .	7,131,600	"	7,131,600	864,560	6,267,240
— Schaerbeek	216,000	5,000	221,000	1,000	220,000
— Charleroi	145,000	6,500	151,500	2,000	149,500
— St-Josse-ten-Noode	274,000	15,500	289,500	2,000	287,500
— Ixelles	112,000	6,000	118,000	1,000	117,000
— Liège 1855.	212,480	41,560	253,840	4,400	249,440
— Province de Namur	45,500	"	45,500	1,500	44,000
— Liège 1860.	21,500	20,100	50,600	1,100	49,500
— St-Gilles.	54,000	"	54,000	"	54,000
— Verviers.	1,505,000	552,500	2,117,500	"	2,117,500
— Crédit communal 1861	125,500	75,500	196,600	1,100	195,500
— 3 1/2 % Société générale	56,000	"	56,000	"	56,000
— 4 % —	155,500	91,000	244,500	"	244,500
— 4 % Crédit foncier	177,900	18,000	195,900	"	195,900
— 5 60 % —	18,200	120,000	138,200	2,100	136,100
— Liège 1868.	166,700	55,500	222,200	2,200	220,000
— Namur 1887	64,000	"	64,000	"	64,000
— Linrière gantoise	300,000	"	300,000	"	300,000
— Vilvorde.	44,500	30,000	74,500	500	74,000
— Thuin	11,500	1,000	12,500	"	12,500
— 5 % Blankenberghe	22,000	5,000	27,000	"	27,000
— 4 % —	30,500	6,000	36,500	500	36,000
— Flandre occidentale	22,000	4,500	26,500	2,000	24,500
— 4 % Ostende	159,000	52,000	211,000	1,000	210,000
— 5 % —	50,500	17,500	68,000	"	68,000
— Saint-Nicolas	4,000	4,000	8,000	500	7,500
— Malines	58,000	58,500	96,500	"	96,500
— Dison	50,000	"	50,000	"	50,000
— Hainaut 4 1/2 %	55,500	18,000	51,500	500	51,000
— — 3 1/2 %	"	2,800,000	2,800,000	148,000	2,652,000
— Laeken	"	759,000	759,000	3,000	756,000
— Chemins de fer secondaires.	"	1,250,000	1,250,000	78,000	1,172,000
— Tramways napolitains	"	751,000	751,000	7,500	743,500
— 5 1/2 % Flandre orientale	"	255,000	255,000	"	255,000
— Liégeois-Limbourgeois 5 %	"	6,241,000	6,241,000	"	6,241,000
— — 5 %	"	176,500	176,500	176,500	"
— Malines-Terneuzen	"	491,500	491,500	"	491,500
— Alost.	"	1,100,000	1,100,000	"	1,100,000
— Province d'Anvers	"	1,565,000	1,565,000	850,000	515,000
— Lokeren.	"	400,000	400,000	"	400,000
— Papeteries de Saventhem	"	250,000	250,000	"	250,000
Actions privilégiées Bruxelles-Lille-Calais	542,500	175,000	517,500	2,000	515,500
— Tournai-Jurbise.	251,000	161,500	392,500	3,000	389,500
Bons du Trésor	10,000,000	"	10,000,000	"	10,000,000
Cautionnements des comptoirs agricoles.	85,500	6,800	90,100	"	90,100
Créances hypothécaires	8,060,340 58	1,103,557 45	9,163,898 03	523,289 53	8,640,628 45
Prêts agricoles.	1,755,763 50	570,500	2,104,263 50	208,125 18	1,896,138 32
Annuités souscrites par les provinces et les communes	8,871,036 05	14,548 28	8,885,434 53	868,041 10	8,017,393 23
Prêts consentis aux Sociétés ayant pour objet la construction ou l'achat de maisons ouvrières	"	206,500	206,500	"	206,500
	303,017,020 13	60,579,565 76	363,597,185 86	14,585,895 86	349,011,290

**DÉCLARATION de la Commission de surveillance sur le rapport annuel
de M. le Ministre des Finances.**

La Commission de surveillance instituée près la Caisse d'amortissement et la Caisse des dépôts et consignations déclare qu'il résulte de sa vérification, à la date du 31 décembre 1891, que le portefeuille de ces deux institutions se composait, ainsi que cela se trouve constaté dans le rapport de M. le Ministre des Finances, des titres et valeurs ci-après :

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du Gouvernement de cet établissement.	
A.			
Appartenant à la Caisse des dépôts et consignations :			
Titres 2 $\frac{1}{2}$ % belge	6,754,814 18	3,200 "	6,758,014 18
— 3 % —	20,022,500 "	3,387,300 "	23,409,800 "
— 5 $\frac{1}{2}$ % — (1 ^{re} série)	11,742,575 "	567,300 "	12,309,875 "
— 5 $\frac{1}{2}$ % — (2 ^e série)	10,573,325 52	521,400 "	10,894,725 52
— 5 $\frac{1}{2}$ % — (3 ^e série)	54,992,200 "	1,246,200 "	56,238,400 "
Obligations 4 % Caisse d'annuités	"	280 "	280 "
— 4 $\frac{1}{2}$ % —	"	2,315 "	2,315 "
	84,085,414 70	5,527,995 "	89,613,409 70
B.			
Appartenant au fonds spécial (Réserve) :			
Titres 3 $\frac{1}{2}$ % belge (1 ^{re} série)	"	197,700 "	197,700 "
— 3 $\frac{1}{2}$ % — (2 ^e série)	486,820 20	"	486,820 20
— 5 $\frac{1}{2}$ % — (3 ^e série)	"	220,300 "	220,300 "
	486,820 20	418,000 "	904,820 20
C.			
Appartenant à la Caisse de milice. (Levée de 1871) :			
Livret de la Caisse d'épargne	3,929 14	"	3,929 14
D.			
Appartenant à la Caisse de milice. (Levée de 1872) :			
Livret de la Caisse d'épargne	15,119 49	"	15,119 49
E.			
Appartenant à la Caisse de milice. (Levée de 1873) :			
Livret de la Caisse d'épargne	9,613 59	"	9,613 59
F.			
Appartenant à la Caisse de milice. (Levée de 1874) :			
Livret de la Caisse d'épargne	53,925 63	"	53,925 63
G.			
Appartenant à la ville de Spa :			
Titres 5 $\frac{1}{2}$ % belge (1 ^{re} série)	"	39,000 "	39,000 "
Obligations 4 $\frac{1}{2}$ % de la Caisse d'annuités	"	14,900 "	14,900 "
	"	53,900 "	53,900 "

		TITRES ET VALEURS		TOTAL.
		représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du Gouvernement de cet établissement.	
B.				
Appartenant à la Caisse générale d'épargne et de retraite :				
Titres	2 1/2 % belge	15,610,400	40,800	15,651,200
—	3 % —	62,054,000	112,200	62,166,200
—	3 1/2 % — (1 ^{re} série).	29,105,600	545,100	29,750,700
—	3 1/2 % — (2 ^e série).	50,729,200	10,785,650	61,514,850
—	3 1/2 % — (3 ^e série).	50,541,800	688,200	51,230,000
Obligations	3 % de la Caisse d'annuités		25,086,200	25,086,200
—	3 % du Crédit communal	8,085,000	758,700	8,843,700
—	3 % — — — 1861		195,500	195,500
—	4 % — — — — —	1,750,000	550,000	2,300,000
—	4 1/2 % — — — — —	5,222,500	686,100	5,908,600
—	Produits au Flénu		124,000	124,000
—	Forges de la Providence		38,500	38,500
—	Oignies 3 %		1,076,000	1,076,000
—	Emprunt de la province de Brabant		4,138,000	4,138,000
—	Compagnie Immobilière 3 1/2 %		9,978,000	9,978,000
—	Levant du Flénu 4 1/2 %		565,000	565,000
—	Est-Belge		2,085,500	2,085,500
—	Charbonnages du Hasard		240,000	240,000
—	Namur-Liège		1,697,500	1,697,500
—	Flandre occidentale 1 ^{re} émission		209,000	209,000
—	— — — 2 ^e — — —		1,886,500	1,886,500
—	Quenast 1 ^{re} et 3 ^e séries		44,000	44,000
—	— — — 2 ^e série		52,500	52,500
—	Liège à Maestricht		488,500	488,500
—	Braine à Gand		464,000	464,000
—	Nord de la Belgique		2,881,500	2,881,500
—	Anvers à Rotterdam		1,589,500	1,589,500
—	Sambre-et-Meuse 4 %		506,000	506,000
—	— — — 4 1/2 %		1,105,000	1,105,000
—	Plateaux de Herve 5 %		3,824,500	3,824,500
—	Anvers à Gand		221,500	221,500
—	Nord Belge		9,022,500	9,022,500
—	Mons-Hautmont 5 %		84,000	84,000
—	— — — 8 %		477,500	477,500
—	Ville de Liège 1855		249,440	249,440
—	— — — 1860		49,500	49,500
—	— — — 1868		220,000	220,000
—	— — — 1889		3,154,000	3,154,000
—	Ville de Verviers		2,117,500	2,117,500
—	Merbes-le-Château		486,500	486,500
—	Chemins de fer vicinaux		6,267,240	6,267,240
—	Plateaux de Herve 5 %		1,000	1,000
—	Schaerbeck		220,000	220,000
—	Charleroi		149,500	149,500
—	Saint-Josse-ten-Noode		287,500	287,500
—	Ixelles		117,000	117,000
—	Province de Namur		44,000	44,000
—	Saint-Gilles		54,000	54,000
—	Société générale 5 1/2 %		56,000	56,000
—	— — — 4 %		244,500	244,500
—	Crédit foncier 3 60 %		156,100	156,100
—	— — — 4 %		195,900	195,900
—	Ville de Namur 1887		64,000	64,000
—	Linière gantoise }		500,000	500,000
—	Vilvorde		74,000	74,000
—	Thuin		12,500	12,500
—	Blankenberghe 5 %		27,000	27,000
—	— — — 4 %		36,000	36,000
—	Province de la Flandre occidentale		24,500	24,500
—	Ostende 5 %		48,000	48,000
—	— — — 4 %		210,000	210,000
—	Saint-Nicolas		7,500	7,500
—	Malines		90,500	90,500
—	Dison		50,000	50,000
—	Hainaut 3 1/2 %		2,652,000	2,652,000
—	— — — 4 1/2 %		51,000	51,000
—	Laeken		736,000	736,000
—	Chemins de fer secondaires		1,172,000	1,172,000
—	Tramways napolitains		745,500	745,500
—	Flandre orientale 5 1/2 %		255,000	255,000
A REPORTER. fr.		208,085,400	102,172,630	310,258,030

		TITRES ET VALEURS		TOTAL.
		représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du souverain de cet établissement	
	REPORT. fr.	208,085,400	102,172,650	310,258,050
Obligations	Liégeois-Limbourgeois	"	6,241,000	6,241,000
—	Malines-Terneuzen.	"	491,500	491,500
—	Alost.	"	1,100,000	1,100,000
—	Province d'Anvers.	"	515,000	515,000
—	Lokeren.	"	400,000	400,000
—	Papeteries de Saventhem	"	250,000	250,000
Actions privilégiées	Bruxelles-Lille-Calais	"	515,500	515,500
—	Tournai-Jurbise	"	580,500	580,500
Bons du Trésor		10,000,000	"	10,000,000
Cautionnements des membres des comptoirs agricoles		"	90,100	90,100
		218,085,400	112,165,250	330,250,650

I.

Appartenant au fonds de prévision monétaire :

Titres 5 $\frac{1}{2}$ % belge (1 ^{re} série)	"	28,900	28,900
— 5 $\frac{1}{2}$ % — (2 ^e série).	"	156,800	156,800
— 5 $\frac{1}{2}$ % — (3 ^e série).	"	342,800	342,800
	"	508,500	508,500

Elle déclare en outre que les vérifications auxquelles elle a procédé trimestriellement, ont permis d'établir, chaque fois, la conformité du portefeuille avec les états de situation de ces institutions.

La Commission a arrêté, de concert avec le délégué de M. le Ministre des Finances, le 31 décembre 1891, en conformité de l'article 45 de l'arrêté royal du 2 novembre 1848, les écritures du journal et du grand-livre de l'année 1890, ainsi que le journal de l'année 1891, en ce qui concerne les opérations de la Trésorerie et de la Dette publique.

Bruxelles, le 31 mars 1892.

CASIER.

Chevalier DE MOREAU.

Baron BÉTHUNE.